
Résistances à l'extractivisme des femmes défenseuses des territoires en Amérique latine

En Amérique latine, les femmes ont toujours participé aux luttes historiques pour la défense des territoires et de l'environnement. Au moyen d'actions de mobilisation et de pratiques quotidiennes, elles ont résisté aux projets extractivistes et à toutes les formes de violence contre elles.

En Amérique latine, les femmes ont toujours participé aux luttes historiques pour la défense du territoire et de l'environnement. Au moyen d'actions de mobilisation et de pratiques quotidiennes, elles ont résisté aux projets extractivistes et à toutes les formes de violence contre elles. **En plus de se trouver sur la ligne de front, « littéralement avec leurs corps » pour empêcher la destruction de leurs territoires, elles portent des regards critiques sur le caractère patriarcal et raciste de l'extractivisme.** En se basant sur l'affirmation féministe que « le privé est politique », **elles ont remis en question les pratiques sexistes à l'intérieur des mouvements sociaux, brisé les stéréotypes et rôles de genre et créé des espaces autonomes basés sur la solidarité et les soins collectifs.** Nous partageons ci-dessous quelques réflexions sur leurs luttes, en brossant un bref portrait du contexte actuel du modèle extractiviste dans la région et ses impacts spécifiques à la vie des femmes.

L'extractivisme est un modèle économique et politique basé sur la marchandisation et l'exploitation effrénée de la nature. En Amérique latine, il s'est intensifié à partir des années quatre-vingt-dix. Ce modèle cause des dommages irréversibles en contaminant l'air, les sols et les sources d'eau et en causant des pertes de biodiversité considérables. De plus, il viole les droits humains individuels et collectifs des communautés touchées, il détruit leurs formes de vie et leurs économies traditionnelles et les rend dépendantes de marchés externes.

Les différentes formes d'extractivisme fonctionnent au moyen du saccage et de l'usurpation. L'extractivisme est fondé sur le racisme structurel qui se manifeste dans la spoliation des territoires ancestraux, la négation des pratiques culturelles et des formes de gestion de la nature des peuples autochtones, insulaires et d'ascendance africaine.

Comment fonctionne l'extractivisme en Amérique latine ?

En Amérique latine et dans les Caraïbes, le caractère usurpateur et violent du modèle extractiviste ressort tant dans les effets négatifs qu'il produit que dans les différentes stratégies qu'utilisent les entreprises pour s'imposer dans les territoires, avec la complicité des États où elles mènent leurs activités et souvent aussi de leurs États d'origine.

La complicité entre les entreprises, les États et bien souvent des groupes armés illégaux et d'autres pouvoirs occultes survient à différents niveaux et étapes des conflits socio-environnementaux : a) législation et politiques favorables à l'entrée au pays d'investissements et d'entreprises étrangères ; b) violation du droit au consentement libre, préalable et éclairé et de manière générale du droit à la participation citoyenne, laquelle permet l'établissement des projets malgré l'existence d'une opposition ; c) blindage des installations des entreprises au moyen de

la **militarisation** des territoires et de l'action articulée de groupes armés et du crime organisé ; et d) action de juges et de procureurs qui nient toute responsabilité des entreprises et permettent que règne l'impunité.

Aujourd'hui, l'Amérique continue d'être la région la plus dangereuse pour la défense du territoire : **60 % de tous les assassinats de défenseurs de la terre et de l'environnement sur la planète se produisent dans cette région.** Selon le plus récent rapport de Global Witness, les pays qui comptent le plus grand nombre d'assassinats de défenseurs sont le Brésil, la Colombie, le Honduras, le Guatemala, le Pérou et le Nicaragua. (2)

La criminalisation constitue une des principales stratégies que déploient les entreprises et les États pour freiner la résistance aux mégaprojets extractivistes. Elle se produit par la stigmatisation de la dissidence, la diffamation dans les médias de communication ou à l'aide de discours de fonctionnaires, la répression de la contestation sociale et la judiciarisation ou persécution pénale des défenseuses et défenseurs. Cela confirme le double visage de la justice alors que les entreprises jouissent de sécurité juridique et de blindage pour s'imposer dans les territoires, celles et ceux qui luttent pour défendre les territoires sont persécutés et doivent faire face à des peines sévères.

Comment cela touche-t-il particulièrement la vie des femmes ?

L'extractivisme est basé sur la culture patriarcale et il l'exacerbe. C'est pourquoi il touche tout particulièrement la vie des femmes. Comme l'ont affirmé certaines théoriciennes féministes et défenseuses de la terre, il existe des parallèles culturels, historiques et symboliques entre l'exploitation et le contrôle des corps des femmes et la nature. Dans des contextes d'exploitation minière et pétrolière et d'installations hydroélectriques par exemple, on observe une « masculinisation » des territoires (3) par laquelle les espaces communautaires et la vie quotidienne sont reconfigurés en fonction des désirs et des valeurs de la masculinité hégémonique.

Les défenseuses de la terre et des droits des femmes dénoncent que les pratiques de spoliation et de contamination des territoires vont de pair avec la recrudescence de la violence patriarcale contre les femmes et les filles et l'exacerbation des inégalités de genre.

Cela se produit dans tous les milieux de leurs vies, notamment par : a) l'augmentation de la charge de travail de soins pour les femmes ; b) la perte d'autonomie économique et de souveraineté alimentaire ; c) l'augmentation de la violence psychologique, physique, économique, patrimoniale et sexuelle dans les contextes familiaux et communautaires ; d) les problèmes de santé physique, émotionnelle et reproductive par le contact avec l'air, le sol et l'eau contaminés ; e) la discrimination basée sur le genre et la violation du droit de participation citoyenne et du droit au consentement libre, préalable et éclairé (4) ; f) l'augmentation de l'exploitation sexuelle des corps des femmes et des filles ; et g) la perte d'identité culturelle et l'affaiblissement des rôles communautaires et ancestraux des femmes.

Violences contre les défenseuses du territoire

La vulnérabilité spécifique et les multiples attaques que subissent les défenseuses de territoires s'ajoutent aux violences que les femmes ont historiquement vécues dans le cadre d'une société configurée par des injustices de genre, de race et de classe. **Contrairement à leurs frères hommes, les défenseuses sont exposées à une gamme plus large de violences, tout particulièrement la violence sexuelle.** En plus de faire face aux attaques des agents d'entreprises et de l'État, les défenseuses subissent de multiples violences quotidiennement de la part de leurs familles et de leurs communautés et bien souvent, même au sein de leurs organisations et

mouvements sociaux mixtes.

En plus de la persécution pénale, **certaines des attaques les plus courantes que subissent les défenseuses sont la diffamation, les dénonciations et les campagnes de dénigrement, tant au sein de la communauté que dans les réseaux sociaux.** On les qualifie de « mauvaises mères », « mauvaises épouses », « traîtres » et on les dénonce lorsqu'elles osent s'exprimer en affirmant qu'elles agissent ainsi « pour chercher des hommes. » (5) La criminalisation des femmes est plus forte contre les défenseuses autochtones, insulaires et d'ascendance africaine, notamment dans des pays comme le Guatemala, le Chili, l'Argentine, le Honduras, le Pérou et l'Équateur.

Si le nombre de femmes assassinées est inférieur à celui des hommes, il faut souligner que les cas d'assassinat ou de « féminicide territorial, » comme les appellent certaines défenseuses féministes du Guatemala, (6) font l'objet de publicités et d'enquêtes distinctes. **La non reconnaissance du travail des défenseuses et la partialité des autorités judiciaires qui appliquent des préjugés misogynes et racistes conduisent au fait que ces cas soient considérés des « crimes passionnels » qui n'ont rien à voir avec le mouvement de résistance que ces femmes dirigeaient. On présente même parfois leur assassinat comme un suicide,** ce qui reproduit la règle de l'impunité. (7)

C'est pourquoi la violence ne termine pas avec l'élimination physique des défenseuses : la façon dont les enquêtes sont menées — ou l'absence d'enquête — les victimise doublement, les culpabilise et empêche toute justice ou réparation pour elles et leurs familles.

Les violences différenciées produisent ainsi des effets différenciés dans la vie des défenseuses. Affectations de leur santé physique, émotionnelle et spirituelle : insomnie, perte de poids, constante sensation de peur, dépression et même maladies graves comme le cancer. Criminalisées et stigmatisées, leurs conditions économiques deviennent précaires et bien souvent, elles sont isolées dans leurs propres communautés et familles. Au plan collectif, ces agressions affaiblissent leurs organisations, généralisent la peur chez leurs camarades et causent parfois la désarticulation ou la paralysie de leurs luttes.

Propositions des femmes latino-américaines pour la défense du territoire et l'élimination de la violence contre elles

Dans leur travail de protection et de défense de l'environnement et de la nature, les femmes ont mené diverses actions qui ont permis de positionner leurs demandes et perspectives particulières et elles ont fréquemment **réussi à freiner ou à paralyser temporairement les projets extractivistes qui menacent leurs territoires.** À leur tour, **elles ont généré des transformations significatives aux plans personnel et collectif,** en construisant de nouvelles pratiques orientées vers des formes de protection et de sécurité complète.

Leur répertoire d'actions comprend : a) la création d'espaces d'articulation et d'échange d'expériences de défense à l'échelle nationale et régionale et la construction de réseaux régionaux dans le but de contribuer à la visibilité, à l'accompagnement et au renforcement des nœuds de résistance locaux ; b) la mobilisation et les actions de fait pour empêcher la progression des activités extractives, et récupérer les terres : piquetages, marches et camps permanents pour bloquer les installations des entreprises ; c) actions pour exiger l'activation de mécanismes de protection dans les cadres national et international et processus de lobbying auprès des autorités locales et nationales ainsi que des organismes internationaux de droits humains ; d) documentation et dénonciation des agressions et de la criminalisation des défenseuses et construction de stratégies de

communication pour donner de la visibilité à leurs luttes ; e) impulsion de consultations populaires et autonomes pour que les communautés expriment leur volonté devant les décisions et les activités qui touchent leur milieu, et exigence qu'un processus de consentement préalable soit réalisé conformément aux normes internationales ; f) pratiques quotidiennes de résistance relatives à la souveraineté alimentaire — préservation des semences indigènes et de leurs utilisations traditionnelles, pratiques agroécologiques — et à l'économie populaire, féministe et solidaire ; et g) pratiques et réflexions autour de la protection personnelle et mutuelle, y compris la guérison personnelle et collective.

Une des principales contributions des luttes des femmes et des féministes pour la défense de la terre et des biens communs a été d'insister sur le lien entre les corps et les territoires. **Les féministes communautaires guatémaltèques ont proposé le terme *cuero-tierra* [corps-terre] pour faire ressortir que la lutte pour la défense de la terre contre l'extractivisme doit être simultanée et inséparable de la lutte pour que les femmes puissent vivre dans les territoires sans violences ni exploitations de leurs corps.**

Dans le cadre de leurs expériences de défense du territoire, les femmes ont créé des paris de transformation basés sur la protection de la vie dans ses multiples manifestations et chaque fois, avec plus de force, elles intègrent la protection de la terre et la protection propre et collective comme éléments indispensables de leur activisme. Cette vision intégrale de la protection est à son tour reflétée dans la façon dont les organisations de femmes et de peuples autochtones conçoivent la protection : **la protection des défenseures de droits humains et de la nature est nécessairement imbriquée avec la protection des territoires.** Dans ce sens, les organisations proposent des mesures et de pratiques de protection qui reprennent la spiritualité autochtone, insulaire et d'ascendance africaine. C'est là que **la guérison devient de plus en plus significative** : à partir du dialogue de savoirs entre les peuples, les contextes et les générations, à partir de la revendication de la mémoire des ancêtres femmes, **les défenseures guérissent non seulement les effets des attaques qu'elles ont subies en raison de leur militantisme, mais aussi les blessures profondes des violences structurelles contre les femmes.**

Laura María Carvajal Echeverry,
Coordinatrice du programme Femmes et Territoires du Fonds d'action urgente pour l'Amérique latine et les Caraïbes (8)

(1) Le présent article est basé sur notre publication « [Extractivismo en América Latina. Impacto en la vida de las mujeres y propuestas de defensa de territorio.](#) »

(2) GLOBAL WITNESS, 2018. « [¿A qué precio?: Negocios irresponsables y el asesinato de personas defensoras de la tierra y del medio ambiente en 2017.](#) »

(3) Voir : CABNAL, Lorena. « [Sin ser consultadas: la mercantilización de nuestro territorio cuerpo-tierra.](#) » Dans : *Mujeres Defendiendo el Territorio. Experiencias de participación en América Latina.* Fondo de Acción Urgente de América Latina y el Caribe, 2015; et GARCÍA TORRES, Miriam. « [El feminismo reactiva la lucha contra el 'extractivismo' en América Latina.](#) » Publié dans La Marea le 17/02/2014, dans le réseau Red Latinoamericana de Mujeres Defensoras de los Derechos Sociales y Ambientales le 17/02/2014.

(4) Pour une perspective large des barrières à la participation effective des femmes sur les questions environnementales et des expériences de femmes dans divers pays autour de consultations populaires, communautaires et autonomes, veuillez consulter notre publication collective conjointe avec des défenseures d'Argentine, du Guatemala, de la Bolivie et de l'Équateur : « [Mujeres defendiendo el territorio: experiencias de participación en América Latina](#) » | 2015.

(5) Pour un portrait plus détaillé de la criminalisation et des attaques contre les défenseures du

territoire, voir notre [rapport régional sur les modalités de la criminalisation et la limitation de la participation efficace des femmes défenseuses des droits environnementaux, des territoires et de la nature dans les Amériques](#).

(6) Ce terme est mis de l'avant par les défenseuses du territoire, notamment le réseau Red de Sanadoras del Feminismo Comunitario de Guatemala.

(7) Pour une vue d'ensemble élargie de l'impunité, consulter notre rapport régional « [Impunidad de las violencias contra mujeres defensoras de los territorios, los bienes comunes y la naturaleza en América Latina](#) », 2018.

(8) Le Fondo de Acción Urgente para América Latina y el Caribe hispanohablante est un fonds féministe régional qui contribue à la durabilité et au renforcement des militantes et de leurs mouvements, en offrant des appuis opportuns et stratégiques face à des situations de risque et d'opportunité. Nous appuyons les résistances, les luttes et les demandes des défenseuses de droits humains et des territoires dans la transformation de systèmes injustes et inégalitaires, en nous centrant sur la protection intégrale féministe et les soins. [Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre page Web](#).